Pour diffusion immédiate : 07/04/2025 **GOUVERNEURE KATHY HOCHUL**

DÉCLARATION DE LA GOUVERNEURE KATHY HOCHUL À LA SUITE DE LA DÉCISION DE LA COUR SUPRÊME DES ÉTATS-UNIS DANS L'AFFAIRE ANTONYUK C. JAMES, QUI CONFIRME LA LOI PIONNIÈRE DE L'ÉTAT DE NEW YORK SUR LA SÉCURITÉ DES ARMES À FEU

« Les lois rigoureuses de l'État de New York en matière de sécurité des armes à feu sauvent des vies. Depuis le pic enregistré pendant la pandémie, la violence armée a diminué de 53 %. En 2022, lorsque la Cour suprême a annulé les lois centenaires de l'État de New York sur le port d'armes, je me suis battue pour faire adopter une nouvelle législation afin de protéger nos rues et nos métros de la violence armée — et nous avons réussi. Aujourd'hui, la Cour suprême a officiellement rejeté une tentative visant à bloquer cette loi essentielle, confirmant ainsi que les principes fondamentaux de la loi que j'ai signée en 2022 resteront pleinement en vigueur. La sécurité publique sera toujours ma priorité absolue, et je continuerai de me battre pour garantir la sécurité des New-Yorkais. »

###

Informations supplémentaires disponibles sur le site Web www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418
Inscrivez-vous pour recevoir les informations les plus récentes du Bureau de la gouverneure : ny.gov/signup | Envoyez NEW YORK par SMS au 81336

SE DÉSABONNER